

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE

SEANCE ORDINAIRE 30 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 30 janvier à 18h30, les **Membres du Conseil Municipal de Mur de Sologne**, dûment convoqués individuellement et par écrit, le 23 janvier 2023, se sont réunis en **session ordinaire, à la salle de l'Aire de Loisirs, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune**

Étaient présents : M. VILLANUEVA Yves, Mme CHAUVEAU Vanessa, M. COUTAN Jean-Luc, Mme FROMET Marie-Astrid, M. BAGARRE Pierre-Yves, Mme CESSAC Sylvie, M. CHAMBINAUD Daniel, Mme DO NASCIMENTO Edwige, M. MOIRAS Dominique, Mme PAREY Catherine, Mme LELONG Teddy, M. GAUTHIER Jean-Pascal, Mme LEPINE Stéphanie, M. POULAS Arnaud (arrivé à 18h41), M. FERRE Jérôme (arrivé à 18h34), Mme MAUPOU Chantal, M. GUITTIER Philippe, Mme SIMON Ludivine,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Mme WAGNER Stéphanie à M. VILLANUEVA Yves,

Secrétaire de Séance : M. BAGARRE Pierre-Yves,

DELIBERATION N°2023/001 : AUTORISATION RELATIVE AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/002 : ADMISSION EN NON VALEUR SUR LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/003 : ADMISSION EN NON VALEUR SUR LE BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/004 : DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS DE MUR DE SOLOGNE

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/005 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE REAMENAGEMENT DU CENTRE DE TRI ET D'AUGMENTATION DES CAPACITES DE BROYAGE DE LA PLATEFORME BOIS SITUES SUR LA COMMUNE DE MUR-DE-SOLOGNE

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/006 : APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS AU SYNDICAT MIXTE FERME « SCOT DE LA VALLEE DU CHER A LA SOLOGNE »

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/007 : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SEJOUR A LA NEIGE POUR LA CLASSE DE CM2 POUR L'ANNEE 2022-2023

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/008 : RECOURS A UN VACATAIRE

Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/009 : TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT A COMPTER DU 1^{ER} MAI 2023

Approuvée à l'unanimité

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre-Yves BAGARRE

Yves VILLANUEVA

